

# Une appli pour contrer la cyberhaine

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE Une appli et des chats en ligne destinés aux jeunes dès 2016

► Rudy Demotte, ministre président, et Isabelle Simonis, ministre de la Jeunesse, font adopter la note « cyberhaine » ce jeudi.  
► 82.000 euros ont été dégagés pour lutter contre les discours haineux et le harcèlement en ligne.

**J' » Voici le genre de pages Facebook (adressée au « peuple de France ») particulièrement fleuries que l'on peut trouver sur le web, fautes d'orthographe incluses. Les discours haineux pululent sur la toile, c'est aujourd'hui devenu une lapalissade de l'écrire. « *Il y a aujourd'hui comme un bruit de fond qui passe par les réseaux sociaux, qu'on n'entend même plus, et qu'on répercute* », avertit Rudy Demotte.**

Le ministre président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la

ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis, feront adopter ce jeudi au gouvernement une note « cyberhaine » en vue de lutter contre ce phénomène. Concrètement, la ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis, distingue deux volets.

D'une part, la prévention, qui consiste principalement dans la reconduction de la campagne « no hate », ainsi que d'actions de

sensibilisation mises en place par des associations de terrain. Ainsi, 20.000 euros seront octroyés à l'ASBL « La loupiote » qui, par exemple, invite les jeunes à réagir à des cas réels trouvés sur la toile (notre exemple dans ce texte).

## Des « cyber-solutions »

D'autre part, la note comprend l'élaboration de « cyber-solutions ». Deux projets sont en cours de réalisation : une application et des chats. « *L'application aura pour but d'équiper les jeunes internautes pour contrer les discours de haine sur internet* », explique la ministre.

Contre-arguments, slogans, panneaux humoristiques seront proposés. Avec l'idée de créer une

« communauté de jeunes cyberpatrouilleurs », comme les appelle Isabelle Simonis. La ministre s'appuie sur des études européennes qui révèlent que 78 % des jeunes disent avoir déjà été confrontés à des discours haineux sur la toile et qu'un sur deux souhaite « agir ».

Le second outil vise le cyberharcèlement. Il s'agit d'ouvrir des comptes sur les principaux réseaux utilisés par les jeunes (Facebook, Snapchat, Skype, etc.) pour permettre des « chats d'as-

sistance » pour les victimes.

Quid des moyens ? 82.000 euros ont été octroyés pour l'année 2016 au Bureau international de la jeunesse (BIJ) qui est à l'origine de la campagne « No hate ». Sur ce budget, 37.000 euros doivent servir à engager une personne à temps plein, tandis que 45.000 euros devraient couvrir la création de l'application et les aménagements du cyber-chat. Suffisant ? « *C'est un premier montant* », avance, prudente, Isabelle Simonis. Les deux outils devraient voir le jour au premier trimestre 2016. ■

ÉLODIE BLOGIE

## RUDY DEMOTTE

### « Un malaise par rapport aux discours sur les valeurs »

Rudy Demotte évoque les déclarations sur internet, mais aussi en politique.

**Vous évoquez le « bruit de fond » d'internet... Quid des déclarations de certains politiques qui sont également susceptibles d'attiser les peurs et qui sont, elles, portées distinctement sur la place publique ?**

*Ceux qui agitent ce genre de discours de haine ne sont pas audibles chez nous, ou ils ont été condamnés.*

**Quand Bart De Wever propose de revenir sur la Convention de Genève ou que Jan Jambon évoque la création d'un « badge », ils ne sont pas audibles ?**

*Nous ne sommes plus dans une société qui permet les discours nuancés, semble-t-il.*

*Nous sommes dans la caricature permanente. Le fonds de commerce de la N-VA, c'est l'ambiguïté. C'est presque dans l'ADN de la N-VA d'être obligée de faire le grand écart pour plaire à son électeur.*

**Mais il n'y a pas non plus de contre-discours fort...**

*Oui, on n'a pas entendu hurler au loup ! Comme s'il était normal de dire tout cela. Or, on est quand même en train de flirter avec les limites du respect des droits de l'homme. Mais aujourd'hui, nous avons*

*un gouvernement asymétrique, où les francophones sont minoritaires, et très à droite. Parler de gouvernement de centre-droit est une*

*expression de complaisance ! On voit bien qu'à l'intérieur du parti libéral, on a dès lors du mal à se positionner. C'est quand même très innovant comme façon de faire de la politique, de considérer que*

*les présidents de parti peuvent déclarer des choses dont on ne tient pas compte...*

**On n'entend pas davantage les autres francophones...**

*Une des difficultés, c'est que lorsqu'on dénonce quelque chose, on réduit notre discours à l'opposition. On confond les discours partisans avec les discours sur les valeurs ! Mais nous sommes nombreux à être mal à l'aise par rapport aux discours sur les valeurs.*

**Certains bourgmestres ne renforcent-ils pas les peurs des citoyens ?**

*Il y a eu un grand sentiment d'improvisation qui met mal à l'aise. Des initiatives locales d'accueil (ILA) ont encore été fermées en mars dernier. Puis, dans un football panique, on a mobilisé les communautés locales sans leur donner de garanties. La réaction des bourgmestres ne venait que d'une incompréhension de cette manière d'agir.*

E.BL.